LE « PROBLÈME » DU TEXTILE ARCHÉOLOGIQUE : LE POINT DE VUE D'UNE ARCHÉOLOGUE

DELPHINE HENRI

Résumé Les restes textiles et, d'une manière générale, les restes organiques découverts lors d'une fouille posent une multitude de contraintes techniques et de questionnements à l'archéologue. Qu'en faire? À qui les confier? Quelles informations peuvent-ils apporter? À quel prix?
L'auteur se propose d'ouvrir le débat, principalement sur la deuxième question : qui, de l'archéologue spécialiste ou du restaurateur, doit avoir la primeur de l'objet? Ledit débat se conclut sur l'importance de l'interdisciplinarité, mais son apport reste l'intégralité des arguments en faveur de l'une ou l'autre des positions initiales.

Des textiles… fréquents

Les textiles sont très fréquents parmi les restes archéologiques; bien plus fréquents que la plupart des archéologues ne l'imaginent sur le terrain. En effet, les cas les plus évidents de conservation sont également les moins fréquents.

En premier lieu, le terme « textile » employé seul renvoie dans l'imaginaire collectif au textile récent; il est visualisé sous une forme organique. En effet, sa nature est toujours organique (par opposition aux cas présentés ci-après). La conservation est permise par une sécheresse, un froid ou une humidité extrême (pour davantage de détails voir Moulhérat, 2001). Ils sont relativement peu fréquents (**fig. 1**).

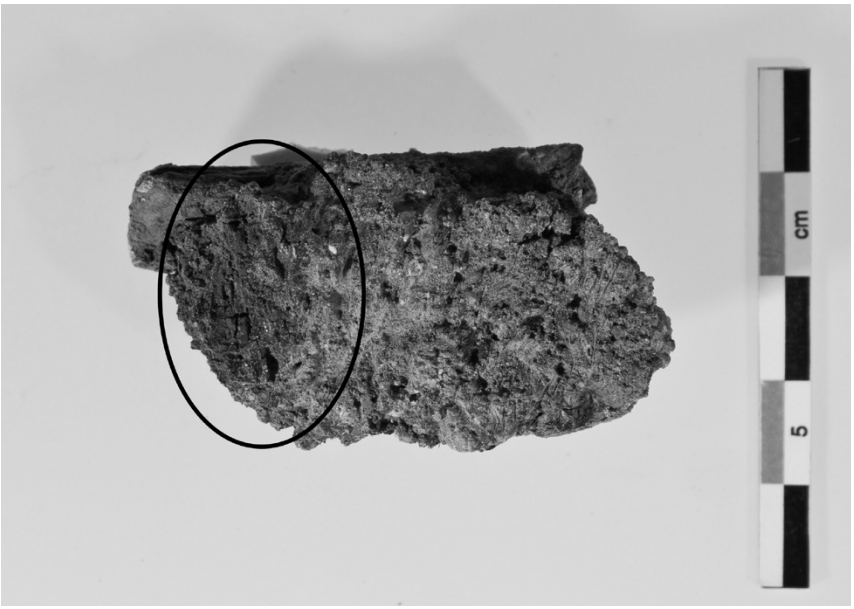

Les autres cas de conservation ne sont plus organiques : le textile est altéré. Deux exemples assez rares sont l'empreinte du textile dans un matériau ductile (plâtre, argile, ...) ou la forme carbonisée.

L'écrasante majorité des textiles archéologiques ont une forme minéralisée, par l'action de sels minéraux (calcite, ...) ou des sels de corrosion métalliques (pour le détail du processus de minéralisation, voir Moulhérat, 2001).

Les petites dimensions des éléments conservés et les sédiments les recouvrant les rendent également souvent délicats à reconnaître; tout semble donc concourir à la disparition des textiles archéologiques par la simple ignorance de leur existence (**fig. 2**). Il est donc heureux que l'attention et l'habitude permettent d'en identifier la présence; de récentes expériences personnelles montrent que dans le cas de mobilier funéraire le taux de présence de textiles au contact d'un élément métallique dépasse les 99 %...

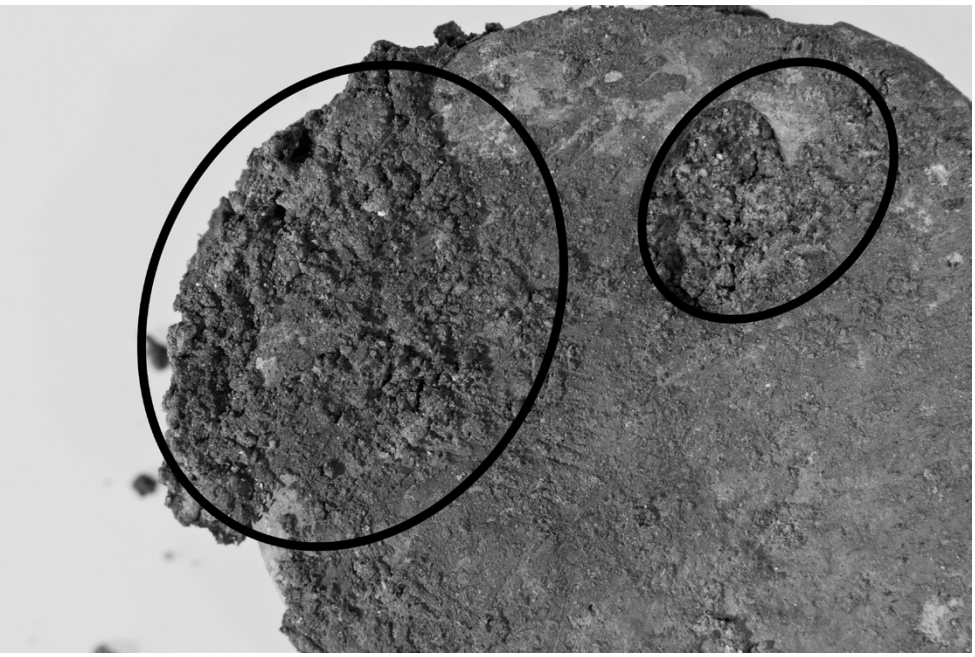

En cas de découverte sur la fouille : questionnements du responsable d'opération

Les restes textiles et, d'une manière générale, les restes organiques découverts lors d'une fouille posent une multitude de contraintes techniques et de questionnements à l'archéologue. Qu'en faire? À qui les confier? Quelles informations peuvent-ils apporter? À quel prix?

La réponse traditionnelle était de faire effectuer le prélèvement par un restaurateur, en présence d'un spécialiste textile qui enregistrera les informations relatives à la localisation puis de confier rapidement les textiles à un restaurateur pour la stabilisation. Ou faire au mieux avec les moyens du bord, c'est-à-dire de l'enregistrer comme le reste du mobilier (localisation en x, y, z dans la structure) en documentant la face d'apparition du textile. De ne pas hésiter à filmer l'objet en place et le prélèvement (avec une caméra, un appareil photo, etc.) et de le conserver à l'abri de la lumière et des variations de température et d'humidité puis de prendre rendez-vous avec un spécialiste (pour l'étude) et un restaurateur (pour la stabilisation voire la restauration).

Lors de la découverte en labo, lors de la restauration

La fouille est achevée depuis un certain temps et une partie du mobilier métallique est confiée à un laboratoire de restauration; du textile est mis en évidence lors du dégagement d'un objet métallique. La procédure adoptée par les restaurateurs, c'est-à-dire l'arrêt du dégagement sur la surface d'apparition du textile, est parfaitement adaptée à une éventuelle étude ultérieure.

Deux procédés mettent cependant en péril la collecte d'informations à venir : l'emploi d'un consolidant, car cela provoque une perte de la profondeur de champ (pas de visibilité à la loupe ni au microscope électronique à balayage) et la mise à plat et droit-fil des textiles conservés sous forme organique, puisque les plis et autres superpositions sont des indices de l'utilisation du textile au moment du dépôt.

Le début de l'ère textile ?

Depuis que les équipes de terrain commencent à prêter attention aux matières organiques, y compris sous forme minéralisée, les découvertes se multiplient. Certaines équipes choisissent même de ne plus dégager totalement les objets métalliques une fois découverts afin de permettre un inventaire textile (**fig. 3**).

Exemples rapides : les textiles de Ports-sur-Vienne ou le potentiel textile insoupçonné

Sur ce site funéraire, situé au bord de la Vienne, les sépultures (IIe-IIIe siècle) sont implantées dans un sédiment très sableux. Les squelettes sont très endommagés; seuls subsistent intacts les tombes et leurs dépôts funéraires.

Ce milieu semble très défavorable à la conservation de textiles; sur le terrain l'auteur n'en avait entr'aperçu que deux, sans aucune certitude. Et pourtant, sous la loupe… sur 38 sépultures, 7 contenaient du « petit mobilier métallique »; ce mobilier, ainsi que des éléments architecturaux, portaient les restes étudiables de 13 textiles (pour davantage de détails, voir Henri, à paraître).

L'examen des trois caisses contenant la totalité du mobilier métallique sortant de la fouille, l'analyse des textiles et la rédaction du rapport ont pris trois jours, preuve s'il en était besoin que l'étude n'est pas nécessairement chronophage. Je ne peux ici fournir une estimation du coût, qui varie selon les besoins de l'étude (analyses chimiques, utilisation d'un microscope électronique à balayage…).

Conclusion

La douloureuse question finale est qui, du spécialiste ou du restaurateur, doit intervenir en premier? Cette question est souvent posée par les responsables d'opération et, bien que chacun fasse de son mieux pour préserver à la fois l'objet et les données scientifiques, le premier est la spécialité du restaurateur tandis que le second est celle du spécialiste. Ma conclusion penche donc pour une collaboration toujours plus étroite.

Références bibliographiques

Moulhérat C. (2001), *Archéologie des textiles protohistoriques. Exemple de la Gaule celtique*, thèse de doctorat, université de Paris I - Sorbonne.

Henri D. (2017), « Archéologie des textiles : présence, méthodologie, potentiel et résultats sur la nécropole de Ports-sur-Vienne (Indre-et-Loire) », dans Larminat (de) S., Corbineau R., Corrochano A., Gleize Y., Soulat J. (ed.), *Nouvelles approches de l'archéologie funéraire, actes des 6e rencontres du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, (Paris, 4 et 5 avril 2014)*, Paris, GAAF, (Publications du GAAF, 6), p. 187-194.

L'auteur

Delphine Henri docteur en archéologie, chercheur associé à l'UMR 7324 CITERES, delphine.henri@laposte.net